seine-eure agglo

Le frelon asiatique
une nécessité d'agir

Un dispositif de surveillance et de lutte visant à repérer, répertorier et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées a été mis en place dans le département de l'Eure.
Il est co-financé par l'Agglo Seine-Eure.

agglo-seine-eure.fr

Comment agir ?

Si vous voyez un nid de frelon :

- N'intervenez pas seul et ne restez pas à proximité du nid,
- Prenez contact avec le service rivières et milieux naturels de l'Agglo Seine-Eure via ce formulaire *(rubrique : Mes démarches en ligne)*. Photos, localisation et hauteur du nid vous sont demandées,
- Attendez son retour et sa validation puis choisissez une entreprise agréée sur **www.frelonasiatique27.fr/intervenants**.

Prise en charge financière* de la destruction du nid

→ 80 € de participation max. de l'Agglo Seine-Eure, en complément du financement du Département de l'Eure, sous réserve d'une prise de contact avec le service rivières et milieux naturels avant toute intervention.

* dans la limite des crédits disponibles pour l'année 2023.

Savoir reconnaître le frelon asiatique

Ce redoutable prédateur s'attaque à toutes sortes d'insectes, mais principalement aux abeilles, maillon indispensable dans la chaîne alimentaire !

Frelon asiatique
(taille réelle 3cm)

Frelon européen
(taille réelle 4cm)

Zoom sur les nids

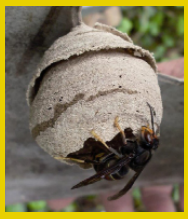

Nid primaire du frelon asiatique

Nid secondaire du frelon asiatique

Contact

Service rivière et milieux naturels, Agglo Seine-Eure
02 32 50 89 52 • biodiversité@seine-eure.com

©Agglo Seine-Eure – Direction de la valorisation du territoire – 04/2023